

Statistique Sentinella

Déclarations (N) sur 4 semaines jusqu'au 1. 9. 2006 et incidence par 1000 consultations (N/10³)

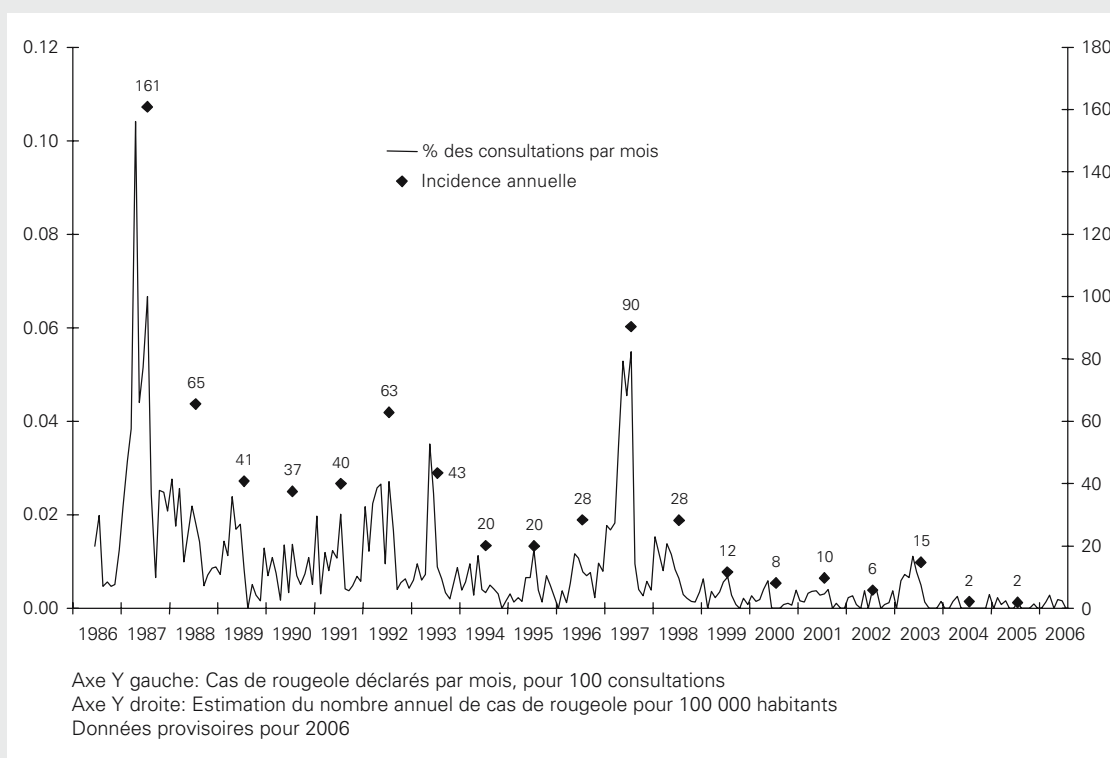
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	32		33		34		35		Moyenne de 4 semaines	
Thème	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³
Suspicion de grippe	1	0.1	11	0.8	9	0.6	3	0.2	6	0.4
Rougeole	0	0	0	0	1	0.1	0	0	0.3	0
Rubéole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oreillons	0	0	2	0.2	0	0	1	0.1	0.8	0.1
Coqueluche	2	0.1	5	0.4	1	0.1	2	0.1	2.5	0.2
Otite moyenne	36	2.6	36	2.7	27	1.8	32	2.3	32.8	2.4
Pneumonie	14	1	13	1	13	0.9	18	1.3	14.5	1
Gastroentérite aiguë	47	3.4	49	3.7	56	3.7	36	2.6	47	3.4
Médecins déclarants	149		153		168		157		156.8	

Données provisoires

Déclarations Sentinella juin 1986–juillet 2006

La rougeole



En 1997, le système de surveillance Sentinella a détecté une importante flambée de rougeole en Suisse (environ 6400 cas, correspondant à une incidence de 90 cas pour 100 000 habitants). Après une diminution rapide, l'incidence de la rou-

geole est restée stable de 1999 à 2002, au plus bas niveau jusqu'alors enregistré par Sentinella. L'estimation du nombre de cas de rougeole se situait alors entre 500 et 800 selon l'année, soit de 6 à 12 cas pour 100 000 habitants. En 2003, Senti-

nella a enregistré – très faiblement – une nouvelle flambée de rougeole, mieux détectée par le système de déclaration obligatoire. Le nombre total de cas estimés s'élevait alors à 1100, soit 15 cas pour 100 000 habitants. En 2004, l'incidence de la rou-

geole est descendue au plus bas niveau jamais enregistré par Senti-
nella (2/100 000).

Neuf cas de rougeole ont été rap-
portés en 2005. Un examen de la-
boratoire a été effectué pour huit
d'entre eux: un (11 %) était positif et
sept négatifs, dont deux, à la fois
avec une sérologie et une PCR. Ces
deux derniers cas ont été écartés,
de même qu'un cas avec une séro-
logie négative et des symptômes
morbilliformes dus à la prise d'un an-
tibiotique. Finalement, seuls six cas
ont été pris en compte, dont trois
ne répondant pas complètement à
la définition clinique de la rougeole.
Cinq patients avaient entre 1 et 6
ans; le dernier, 26 ans. Trois cas
étaient vaccinés (dont deux avec
PCR négative et un sans examen de
laboratoire), deux non vaccinés,
alors que le statut vaccinal d'un cas
était inconnu. Aucune complication
ni hospitalisation n'a été déclarée.
L'incidence de la rougeole pour 2005
était de 2/100 000, comme en 2004.

Selon des données encore provi-
soires, sept cas de rougeole, dont
deux écartés en raison d'un double
résultat de laboratoire négatif (IgM
et PCR), ont été déclarés par les
médecins Sentinella pour les 7 pre-
miers mois de l'année 2006, contre
cinq cas pour la période correspon-
dante de 2005. Aucun des cinq cas
retenus pour 2006 n'était confirmé
par un examen de laboratoire (trois
PCR négatives et deux cas sans
examen de laboratoire).

En 1999-2003, la couverture vac-
cinale contre la rougeole des en-
fants de 2 ans était de 82 %, pour au
moins une dose. Elle s'élevait à
88 % chez les enfants de 5 à 8 ans
(37 % pour deux doses) et à 94 %
chez les adolescents de 14 à 16 ans
(54 % pour deux doses). Selon une
nouvelle enquête menée dans neuf
cantons en 2005, la couverture vac-
cinale s'inscrit à la hausse pour la
rougeole, passant de 81 % à 86 %
pour au moins une dose à 2 ans et
atteignant 70 % à 75 % pour la se-
conde dose, selon l'âge. Pour blo-
quer la circulation du virus, il est né-
cessaire qu'au moins 95 % des pe-
tits enfants soient vaccinés deux
fois. L'Office fédéral de la santé pu-
blique recommande la vaccination
de tous les jeunes enfants, selon le
calendrier du plan de vaccination:
première vaccination ROR (rougeole,

oreillons, rubéole) à l'âge de 12 mois,
suivie d'une deuxième dose à l'âge
de 15 à 24 mois. Une vaccination
manquante peut être rattrapée à
n'importe quel âge. La vaccination
est également recommandée pour
les adultes de moins de 40 ans non
vaccinés ou sans immunité prou-
vée, en particulier pour le personnel
médical, les femmes en âge de pro-
créer et ceux qui travaillent avec
des enfants. ■

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Santé publique
Division Maladies transmissibles
Téléphone 031 323 87 06